

Débat sur le projet de loi de mise en œuvre de l'énoncé économique fédéral;

«TOUT GÉNÉREUX QU'IL SOIT, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL LAISSE DE NOMBREUSES PERSONNES EN PLAN...»

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 26 janvier 2021 – C'est dans le cadre du débat sur le projet de loi de mise en œuvre de la mise à jour économique fédérale que le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères et intergouvernementales, M. Stéphane Bergeron, a choisi de prêter sa voix à plusieurs de ses commettants laissés pour compte par les différentes mesures déployées jusqu'à présent par le gouvernement fédéral pour composer avec la présente crise sanitaire. «En effet, j'avais hâte de pouvoir intervenir sur ce projet de loi, qui me permettait d'évoquer certaines des situations qui hantent mes pensées depuis plusieurs semaines, sinon plusieurs mois», a déclaré Stéphane Bergeron.

Absence de soutien pour le tourisme, l'hôtellerie, les arts et la culture

«Ce projet de loi, a-t-il poursuivi, est muet par rapport à d'autres mesures évoquées dans l'énoncé économique du 30 novembre dernier, ce qui laisse nos entreprises dans l'incertitude totale. On pense notamment au Programme de crédit pour les secteurs durement touchés. Après un an de pandémie, le fédéral nous envoie le signal qu'il n'est toujours pas prêt à venir en aide aux secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, des arts et de la culture.»

«Il faut également se désoler que le gouvernement laisse toujours en plan les nouveaux entrepreneurs, dont l'audace est au cœur même de notre système économique, qui ont souvent dû consentir à d'importants sacrifices pour se lancer en affaires et réaliser leurs rêves, et qui sont maintenant confrontés à la perspective déchirante d'une faillite...», a déploré M. Bergeron.

«J'en veux pour preuve la triste histoire des trois jeunes propriétaires du *Barbies Resto Bar Grill* de Sainte-Julie, qui, à bout de ressources, ont écrit à la ministre des Finances, avant Noël, pour lui exposer leur situation. À leur demande, j'ai fait lecture en Chambre de leur lettre, dans l'espoir que les membres du gouvernement libéral réalisent enfin que les nouvelles entreprises ont également besoin du soutien de l'État. En leur refusant l'accès aux différentes mesures de soutien aux entreprises, le gouvernement fédéral tue l'initiative et pousse littéralement de nouveaux entrepreneurs à la faillite. Il est encore temps de réagir pour sauver certaines d'entre elles», a plaidé avec vigueur le député de Montarville.

Un autre coup dur pour nos aînés

«Un autre des correctifs qui auraient dû être apportés par le gouvernement touche les retraits minimums effectués par nos aînés dans leur Fonds enregistré de revenu de retraite, leur FERR, en 2020. On se souviendra qu'au printemps dernier, le gouvernement a réduit le montant minimal qui devait être retiré par les retraités. Or, entre-temps, certains d'entre eux avaient déjà retiré de leur FERR la totalité de l'ancien montant minimal obligatoire. Ils souhaitaient donc pouvoir réinjecter dans leur FERR la différence, ce qui leur a été refusé par le gouvernement fédéral», a relaté M. Bergeron.

«Comme me le signalait un éminent citoyen de la circonscription, et je présume qu'il n'est pas le seul dans cette situation, le problème, c'est que ces retraités s'étant acquittés promptement de leurs obligations se voient financièrement désavantagés par la modification apportée par le gouvernement en cours d'année fiscale. Non seulement devront-ils payer des impôts sur le montant excédentaires qu'ils ont retiré conformément aux dispositions auparavant prévues par la Loi, mais ce montant excédentaire retiré ne pourra continuer à fructifier dans leur FERR», s'est indigné le député de Montarville.

«Or, dans ce cas précis, c'est le gouvernement fédéral lui-même, a-t-il ajouté, qui, en plus de s'être montré peu généreux jusqu'ici envers les aînés, pénalise certains d'entre eux qui ont été plus empressés à se conformer à leurs obligations légales et qui en a donc fait les victimes d'une iniquité flagrante. Pire encore, l'ensemble des prestataires de FERR se voient pénalisés, d'une certaine façon, par cette mesure, qui a pour effet de réduire l'exemption fiscale dont ils peuvent bénéficier.»

«Bref, tout le contraire de l'empathie à laquelle on serait en droit de s'attendre de la part du gouvernement envers nos aînés, à qui nous devons cette prospérité lui ayant permis de se montrer prodigue à l'endroit d'à peu près tout le monde, sauf eux. Mais peut-être n'est-il pas trop tard pour que le gouvernement entende enfin raison et corrige ce qui doit l'être...», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)